



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

stations-service

Question écrite n° 85011

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les difficultés que rencontre le secteur de la distribution de carburants. En effet, eu égard aux éléments d'information portés à sa connaissance, plusieurs centaines de points de vente qui assurent le maillage du réseau de distribution sur le territoire national ferment chaque année et la plupart des stations-service devra investir dans des travaux de mise aux normes des réservoirs. Or, le Comité professionnel de la distribution de carburants (CPDC) qui a vocation d'octroyer des aides en faveur du développement et la mise aux normes des stations-service ne semble pas disposer de la capacité de faire face aux besoins de financement de ce secteur et il semblerait que de nombreux dossiers soient en attente de traitement. Aussi, sachant que le Gouvernement suit avec attention les conditions d'application de la réglementation en vigueur, il le remercie de bien vouloir l'informer de l'état de la réflexion et lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85011

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8220

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)